

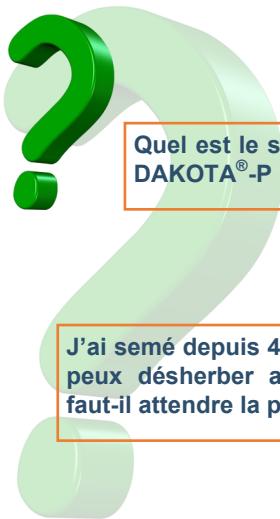
# DAKOTA®-P , herbicide racinaire maïs, tournesol et sorgho



Cette fiche a été conçue pour répondre aux questions que vous vous posez le plus fréquemment lors de l'utilisation de la spécialité DAKOTA®-P.

Pour tout autre question, n'hésitez pas à vous reporter à l'étiquette présente sur le bidon et/ou à contacter votre interlocuteur BASF habituel.

## De Vous ? à nous



Quel est le stade limite d'application de DAKOTA®-P en culture de maïs ?

J'ai semé depuis 48 heures, est-ce que je peux désherber avec DAKOTA-P® ou faut-il attendre la post-levée ?

Quelles sont les limites d'utilisation de DAKOTA®-P en période trop humide ou trop sèche ?  
Dois-je traiter ?

Est-il possible d'incorporer DAKOTA®-P ?

J'ai désherbé mon maïs avec DAKOTA®-P, je souhaite ré-appuyer le sol. Est-ce que je peux rouler mon maïs ?

Quelles sont les recommandations d'utilisation de DAKOTA®-P sur ray-grass ?



- En post-levée, pas de stade limite sur un plan biologique,
- Sur un plan agronomique, DAKOTA®-P peut être appliquée en post-semis pré-levée ou en post-levée à partir de 1 feuille (BBCH11) jusqu'au stade limite 8/9 feuilles (ensuite effet écran de la culture),
- Sur un plan réglementaire, DAR à respecter (100 j. maïs grain, 90 j. maïs fourrage, 100 j. sorgho). Sur tournesol, stade limite d'application BBCH07.

En post-semis pré-levée, l'application de DAKOTA®-P est possible si le coléoptile se trouve 2 cm en dessous du niveau de la surface du sol, sinon attendre la post-levée (1 feuille vraie minimum du maïs). Pas d'application au stade maïs pointant. Sur tournesol, désherbage uniquement en post-semis pré-levée.

- Situation humide : traiter sur un sol ressuyé à la capacité au champ,
- Situation sèche : En PSPL, une situation sèche pénalise l'efficacité des herbicides racinaires, même si le dmta-p conserve, de par sa biodisponibilité, une bonne efficacité en conditions temporairement sèches. Dans ces conditions, il est préférable de reporter l'application en post-précoce en espérant de la pluie (10 mm dans les jours qui suivent l'application).

Non, DAKOTA®-P ne doit pas être incorporé du fait de sa sélectivité de position. De plus, les caractéristiques de la molécule lui confèrent une relative indépendance par rapport aux conditions temporairement sèches.

Non, le roulage de la parcelle de maïs doit s'effectuer avant le traitement.

- Employer DAKOTA®-P (4 l/ha) en PSPL stricte associé avec un partenaire racinaire à base de S-métolachlore,
- Compléter en post-levée avec un herbicide efficace sur ray-grass, *Exemple : MOONSON ACTIVE (1.5 l/ha) en 1 application ou en fractionné (1 l/ha) puis (0.5 l/ha).* La 1ère application doit être réalisée sur des ray-grass à 3 feuilles maxi.
- Pratiquer les mesures agronomiques adéquates à l'échelle de la culture et de la rotation.



J'ai désherbé ma culture avec DAKOTA®-P. Un incident climatique m'oblige à retourner la parcelle. Quelles cultures de remplacement puis-je planter ?



En cas de destruction accidentelle de la culture traitée, il est possible de réimplanter un maïs après un labour profond.

Existe-t'il des restrictions sur les cultures suivantes après une application de DAKOTA®-P ?

Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer DAKOTA®-P ou tout autre produit contenant du dmta-p sur betteraves et chicorées plus d'une fois tous les 2 ans sur la même parcelle.

Respecter entre l'application de DAKOTA®-P (pendiméthaline) et le semis ou la plantation de la culture suivante destinée à l'alimentation humaine, un délai de :

190 j. pour les légumes racines et tubercules, 200 j. pour les légumes bulbes, 200 j. pour les légumes feuilles, 200 j. pour l'avoine, 250 j. pour les cultures de crucifères, 300 j. pour la betterave sucrière, 200 j. pour les autres cultures.

Ne sont pas concernées par ces restrictions les cultures suivantes : les légumes racines et tubercules : Carotte, céleris / céleris-raves et scorsonère ; les légumes bulbes : Ail, échalote et oignon ; les légumes feuilles : Laitue et autres salades ; les cultures de crucifères : Chou et colza ; les autres cultures : Asperge, aubergine, concombre, féverole de printemps, fenouil, haricot, lentille, lupin, maïs, maïs doux, melon, millet, moha, plantes aromatiques (cf. liste tableau des usages), pois de conserve, pois-chiche, pois protéagineux de printemps, pomme de terre, tomate, poireau, soja, sorgho, tabac et tournesol.

Après une application de DAKOTA®-P, si les cultures suivantes doivent être désherbées avec un produit à base de dmta-p, se référer aux délais spécifiques des produits qui pourraient être utilisés.

Se référer aux restrictions mentionnées sur les étiquettes des produits précédemment utilisés dans la rotation.

## QU'EST-CE QUE DAKOTA®-P ?

| DAKOTA®-P                            |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>AMM</b>                           | n° 2090113   |
| <b>Composition</b>                   | 212,5 g/l dmta-p + 250 g/l pendiméthaline  |
| <b>Formulation</b>                   | Concentré émulsionnable (EC)   |
| <b>Usages et doses autorisés</b>     | Maïs fourrage, maïs grain : 4 l/ha en pré-levée et post-levée précoce (à partir de 1 feuille) ; Millet, Miscanthus, Moha, Sorgho : 4 l/ha en post levée (à partir de 3 feuilles) ; Tournesol : 4 l/ha en pré-levée |
| <b>Classement</b>                    | Mention d'avertissement : Danger  H302, H304, H315, H317, H400, H410   |
| <b>ZNT Aquatique</b>                 | 20 mètres, sauf tournesol : 50 mètres  |
| <b>Nombre maximum d'applications</b> | 1/an   |
| <b>DAR</b>                           | Millet, Moha : 100 j. en grain et 90 j. en fourrage ; Sorgho : 100 j. ; Tournesol : BBCH07   |
| <b>DRE</b>                           | 48 heures  |

## CONTACTS UTILES

Pour plus d'informations techniques

**BASF France**  
Division Agro

**C N°Azur 0 810 02 30 33**  
ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)



Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

® : marque déposée BASF - 03/2017

Réf CASTOR : 104MAHE0317OUEST

Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

**BASF France S.A.S. - Division Agro**

21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex  
Tél. 04 72 32 45 45 - [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

**Protection utilisateur lors préparation bouillie :** gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

**Monsoon Active®:** Marque déposée Bayer SA - AMM n° 2130164 - Composition : 30 g/l forumsulfuron + 10 g/l thiencarbazone-methyl + 15 g/l cyprosulfamide - Formulation : Suspension huileuse - Classement toxicologique : Danger - H318 - H335 - H336 - H351 - H410 ;

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.**  
**AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**